

Le sous-financement des communes wallonnes pèse 210 millions d'euros

■ L'Union des Villes et Communes de Wallonie tire une nouvelle fois la sonnette d'alarme.

Les finances des villes et communes de Wallonie sont en danger. La rengaine est connue, et revient annuellement. Les chiffres présentés, jeudi par l'Union des Villes et Communes de Wallonie (UVCW) ne semblent pas moins imparables. *“Les communes wallonnes ont fait face en 2017 à différents surcoûts et reports de charge importants qui ont mis à mal leur santé financière. Dans leur ensemble, près de 210 millions d'euros font défaut. Une somme non négligeable quand on sait que le budget total ordinaire cumulé des 262 communes wallonnes pèse environ 5 milliards d'euros”*, explique le président de l'UVCW et bourgmestre (PS) de La Louvière, Jacques Gobert.

Les raisons de ce trou de près de 210 millions sont, selon l'UVCW, à trouver dans les décisions ou les non-décisions d'autres niveaux de pouvoir. *“Ce manque à gagner trouve son origine dans plusieurs décisions d'autres niveaux de pouvoirs et s'exprime notamment au travers du financement des zones de secours, de rendements moindres issus des additionnels au précompte immobilier (matrice cadastrale) ou à l'impôt des personnes physiques (Tax shift), du subventionnement régional aux investissements (Fric) ou encore du financement des pensions du personnel statutaire local”*, poursuit Jacques Gobert.

Selon les calculs de

l'UVCW, le fédéral doit 166,56 millions d'euros aux communes, et la Région wallonne et la Fédération Wallonie-Bruxelles, 27 millions d'euros tandis que le problème lié aux pensions représente un montant de 14,6 millions d'euros.

Les zones de secours

Il convient de souligner le problème particulier du financement des zones de secours. En effet, alors qu'il était prévu au départ un financement à 50/50 entre les communes et l'Etat fédéral, la réalité est tout autre. Certes, le ratio du financement communal est passé de 93 % à 77 % entre 2013 et 2017. Mais *“de nombreux signaux annoncent une croissance exponentielle des dépenses des zones de secours à très court terme. Sans financement fédéral complémentaire, nous craignons de voir s'éloigner encore davantage l'espoir d'atteindre un jour cet objectif du 50/50”*, précise encore le président.

L'UVCW voit toutefois des bonnes nouvelles dans l'annonce du gouvernement wallon de renouer avec les 65 millions d'euros annuels consacrés aux investissements locaux à travers un fonds régional à partir de 2019 (+20 millions d'euros par rapport aux montants 2013-2018).

“Pour prendre leur juste part dans l'effort d'investissement collectif, ambitieux et salutaire objectif affiché du Fédéral et de la Wallonie et pleinement partagé par elles, les villes et communes réclament une fois encore le respect des engagements pris au travers du soutien financier promis”, conclut Jacques Gobert, qui rappelle que les pouvoirs locaux pèsent pour plus de 30 % de l'investissement public du pays, avec seulement 5 % de la dette globale.

S. Ta.

166

Millions d'euros

C'est le montant qui est dû aux pouvoirs locaux wallons par le gouvernement fédéral. Le financement des zones de secours représente 70 millions d'euros.